



PANORAMA

La création d'entreprise séduit toujours autant les Français

Malgré une baisse des créations d'entreprise l'année dernière, l'entrepreneuriat suscite toujours autant de vocations.

En 2011, près de 550.000 entreprises ont été créées, soit une baisse de 12 % par rapport à 2010. « Il faut relativiser cette diminution car 2010 avait été une année record avec 622.000 créations, dues en partie au nombre élevé de créations en autoentreprise. Si on se réfère aux années antérieures, avant l'arrivée au régime d'autoentrepreneur, qui affichait des moyennes autour de 330.000 créations annuelles, 2011 a été une très bonne année », corrige Sandrine Plana, responsable des études et des statistiques à l'Apce (Agence pour la création d'entreprise). En effet, en regardant de plus près les chiffres publiés par l'Insee en janvier, cette baisse générale est imputable à la diminution du nombre de créations en autoentreprise, qui a chuté de 19 %. Mais la bonne nouvelle vient des créations en société qui, elles, ont progressé de 2 %. Une évolution plutôt positive car les formes sociétales sont mieux capitalisées et ont un potentiel de création d'emploi supérieur aux entreprises individuelles.

Boom de l'e-business

Pas de quoi s'inquiéter donc. La création d'entreprise continue d'aller bon train et d'attirer les Français. On les retrouve d'ailleurs dans toutes les activités, avec une dominante dans l'immobilier, les services, la santé et l'e-business. « Sur nos 31 lauréats de 2011, 1 projet sur 3 concerne Internet. Il y a bien sûr des sites de vente en ligne, mais aussi une recrudescence de projets liés aux nouvelles applications Web. Je pense, par exemple, à des entreprises comme Octopus, qui propose du paiement sur mobile, à MyTwatch, qui aide les marques à se développer sur les réseaux sociaux, ou encore à Contract Live, qui permet de stocker des contrats juridiques dans le "cloud" », indique Hugues Franc, directeur de Réseau Entreprendre Paris. Un nouveau mouvement semble en marche, surfant sur la transformation de l'utilisation du média Internet. « C'est aujourd'hui systématique, dans tous les projets que nous accompagnons, il y a une dimension Internet. Soit il s'agit de "pure players" dont l'activité est en ligne, soit d'entrepreneurs qui ont compris l'intérêt de développer une application ou une modalité de

communication via le Web », ajoute Frédéric Caméo Ponz, président de BGE (boutique de gestion), qui sent cependant, depuis septembre, une certaine hésitation des entrepreneurs. « La conjoncture actuelle crée un climat incertain qui rend les créateurs plus prudents. »

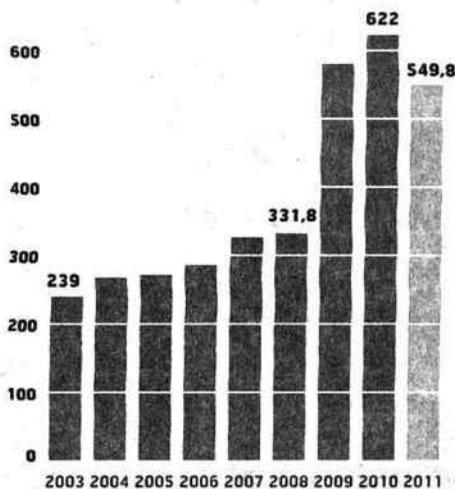
En termes de financement, la situation s'est effectivement tendue. Les banques sont devenues plus exigeantes, même si elles continuent de soutenir les bons projets. « Il y a quelques mois, nous présentions les dossiers de financement à deux ou trois établissements bancaires. Désormais, nous devons consulter parfois jusqu'à 10 agences sur certains dossiers. Je n'ai jamais vu cela en sept ans d'activité, même en 2008 au plus fort de la crise », constate Jean-Philippe Deltour, cofondateur de CréditRelax spécialisé dans le courtage de crédits aux entreprises. Frileuses, les banques bordent tout et minimisent plutôt le risque. « Elles demandent quasi systématiquement l'appui d'une caution mutuelle. Résultat, des organismes comme Oséo, Siagi ou Socarna sont hyper sollicités, et par conséquent sont nettement plus exigeants », poursuit Jean-Philippe Deltour. Mais le plus grave concerne la dégradation de la relation de confiance entre les porteurs de projet et les financeurs de crédit. « Les créateurs ont souvent une image négative des banques et ils sont de plus en plus nombreux à faire appel très tôt à des investisseurs », constate Hugues Franc, qui est persuadé que les « business angels » deviendront des relais de financement incontournables dans les mois à venir.

Année d'attentisme

Car, au-delà d'une situation conjoncturelle difficile, 2012 s'annonce comme une année d'interrogations et d'attentisme. La raison ? L'élection présidentielle et la promesse de nouvelles mesures pour faciliter la création d'entreprise et la vie des petites entreprises. Nicolas Sarkozy a déjà rencontré des réseaux d'accompagnement dont le Réseau Entreprendre et CroissancePlus pour les interroger sur les attentes des entrepreneurs. D'après une enquête pour le Salon des entrepreneurs, réalisée par OpinionWay en janvier, les desiderata des chefs

LE NOMBRE DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES

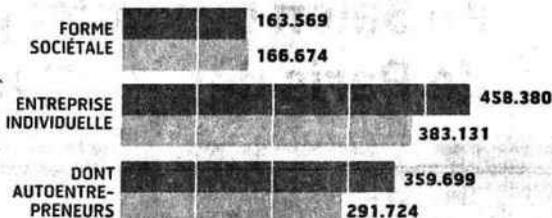
EN MILLIERS



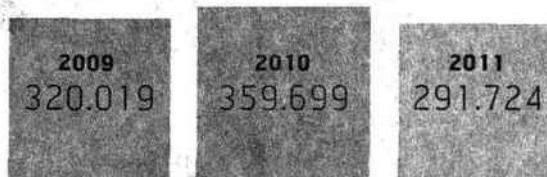
LE CHOIX DES FORMES JURIDIQUES

ENSEMBLE

■ 2010 : 622.039 ■ 2011 : 549.805



L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AUTOENTREPRENEURS



IDÉ / SOURCE : INSEE 2012

d'entreprise concernent la diminution des charges, l'allègement de l'imposition sur les plus-values lors d'une cession-transmission et l'exonération d'impôt pour les bénéficiaires réinvestis.

De leur côté, les réseaux d'aide à la création planchent déjà sur des propositions qu'ils ne manqueront pas de soumettre aux candidats. Le Réseau Entreprendre milite pour un meilleur accompagnement des entreprises à l'export, tandis que BGE prône un bilan créateur pour tous les salariés et une unification des régimes sociaux. Réponse en mai prochain.

VALÉRIE FROGER

LES TENDANCES DE L'E-BUSINESS EN 2012

■ **L'explosion des applications mobiles.** Selon le cabinet IDC, le nombre de téléphones et de tablettes va dépasser celui des ordinateurs personnels en termes de volumes. Résultat, les utilisateurs d'écrans nomades vont, cette année, acheter davantage d'applications mobiles. 85 milliards de téléchargements sont attendus dans le monde en 2012.

■ **Vers de l'e-commerce multi-canal.** Faire ses courses en ligne et les retirer en service « drive » ! En 2012, la frontière entre commerce, e-commerce et m-commerce va s'estomper pour offrir des expériences d'achat d'un canal à l'autre.

■ **Des écrans connectés entre eux.** De nombreux acteurs vont chercher à proposer des services permettant d'entamer une action sur un écran et de la terminer sur un autre (alimenter une même liste de courses puis la payer sur ordinateur ou mobile, par exemple).

■ **Montée en puissance de l'actualisation automatique liée à l'activité des internautes et mobinautes.** Les internautes vont de moins en moins avoir besoin d'effectuer eux-mêmes des actions de partage social (cliquer sur un bouton « J'aime »...). Leurs contacts pourront connaître en temps réel ce qu'ils lisent, écoutent ou achètent en ligne.

V. F., D'APRÈS LE JOURNAL DU NET



INTERVIEW

ÉLISABETH VINAY
RESPONSABLE SECTEURS
À L'APCE

« Il reste encore de la place pour les "pure players" »

Quels sont les secteurs porteurs en ce moment ?

On trouve toujours les activités liées au développement durable, à la santé, au bien-être et aux services. La crise a cependant fait apparaître de nouveaux besoins et les concepts low cost basés sur l'échange entre particuliers, le troc ou la location marchent bien. Les activités refuges, comme la décoration, les jouets ou les chocolats restent elles aussi en tension car, malgré un climat conjoncturel difficile, les consommateurs continuent de s'offrir des petits plaisirs.

Comment se positionne l'e-commerce dans ce panorama ?

Il est difficile de recenser les activités en ligne car elles ne possèdent pas de code APE. Néanmoins, elles continuent de se développer et les « pure players » sont de plus en plus nombreux et innovants. Malgré la multitude d'acteurs, on voit tous les jours apparaître des concepts totalement inédits. Il y a également beaucoup d'échecs sur ce créneau et le taux de renouvellement est élevé.

Internet est de plus en plus utilisé par les entreprises comme un levier pour se développer. Quels sont les domaines d'application ?

Ils sont vastes et très évolutifs. On peut mettre en place des moyens de paiement sur les téléphones portables, faire de la géolocalisation de clients, développer des communautés sur les réseaux sociaux, partager des projets... Il existe aujourd'hui un flot de prestations liées à l'utilisation du Web. Cela va progresser dans les années à venir et je conseille aux créateurs qui lancent des sites de penser dès le départ à toutes ces évolutions.

PROPOS RECUEILLIS PAR V. F.

Un million d'autoentrepreneurs, mais aussi des inquiétudes

Trois ans après son lancement, le régime de l'autoentrepreneur affiche un bilan positif. Mais de nombreux projets de réforme ont tenté de détricoter le dispositif.

Un million d'autoentrepreneurs ! Qui aurait pu croire à un tel plébiscite, quand ce régime, simplifiant la création d'entreprise, a été lancé en janvier 2009 ? « C'est bien la preuve qu'il répondait à une attente des Français. Et ce n'est pas fini car, dans dix ans, on estime qu'ils seront 2 millions », pronostique Grégoire Leclercq, président de la Fédération des autoentrepreneurs (Fedae). A condition cependant que le dispositif ne subisse pas

entre-temps trop de réformes. Car, depuis sa création, il a été modifié plusieurs fois et fait l'objet de véritables campagnes de dénigrement, notamment au cours du dernier trimestre 2011. « En l'espace de quelques semaines, plusieurs tentatives parlementaires ont essayé de mettre à mal le régime : pression sur la TVA, limitation à deux ans du régime, contrôle des comptes par des organismes de gestion... », poursuit Grégoire Leclercq.

Face à ces attaques et aux différentes craintes qui s'expriment, les instances représentatives des autoentrepreneurs ont décidé de réagir. La Fedae a ainsi présenté le 18 janvier à l'Assemblée nationale un Livre blanc destiné à améliorer le régime. Parmi

les propositions : augmenter les seuils de chiffres d'affaires à 40.000 euros pour les activités de conseil et à 100.000 euros pour les activités commerciales, ouvrir le régime aux militaires et aux professions agricoles, créer un fonds de formation, mettre en place un diagnostic d'activité biennal effectué auprès d'un professionnel, proposer une application du dispositif au niveau européen...

Une évolution très attendue

De son côté, l'Union des autoentrepreneurs (UAE) a lancé un programme de six mesures pour faire évoluer l'autoentrepreneuriat. On y retrouve notamment une proposition de réforme du calcul de la

CE QUI CHANGE

- Les seuils de chiffres d'affaires restent identiques : 81.500 euros HT pour les activités commerciales et 32.600 euros HT pour les prestations de services.
- Le revenu fiscal de référence pour opter pour le prélèvement fiscal libératoire est revu à 26.420 euros.
- Au bout de deux ans d'activité sans chiffre d'affaires, la radiation du régime est définitive.
- Une pénalité de 45 euros est appliquée aux autoentrepreneurs qui ne font pas de déclaration de chiffre d'affaires, même si celui-ci est nul.

contribution économique territoriale, l'obligation de souscrire à une assurance-responsabilité civile, l'élargissement aux activités agricoles, mais, surtout, une volonté de mieux accompagner les autoentrepreneurs. « Ce sont des entrepreneurs comme les autres : il faut leur offrir les moyens de grandir. Un système de tutorat permettrait de donner plus de chances de croissance aux autoentrepreneurs », plaide François Hurel, président de l'UAE. Nul doute que, en cette année électorale, la classe politique prêtera une oreille attentive à l'ensemble des propositions. « Les candidats ne pourront pas mettre de côté 1 million de votants », espère Grégoire Leclercq, v. F.